

Sommaire

Réunion de la commission des affaires culturelles, familiales de l'éducation et de la laïcité, le jeudi 27 janvier 2009 à 18h, présidée par Marcel Ruby	2
Réunion de la commission des affaires culturelles, familiales de l'éducation et de la laïcité, le jeudi 26 février 2009 à 18h, présidée par Marcel Ruby	7
Réunion du 8 juin 2010 présidée par Marcel Ruby et en présence de l'association « Réformons Nos Lycées »	9
Propositions de la commission éducation pour le manifeste radical	10

Réunion de la commission des affaires culturelles, familiales de l'éducation et de la laïcité, le jeudi 27 janvier 2009 à 18h, présidée par Marcel Ruby

Cette réunion était consacrée à un exposé par Pierre-Emmanuel Bonhomme sur le grave déclin de l'enseignement en France depuis une quinzaine d'années.

En voici quelques extraits :

1. Enquête de Béatrice et Philippe Pothier

Béatrice et Philippe Pothier, spécialistes reconnus de l'évaluation et de l'orthographe ont fait une étude comparative du niveau des élèves en orthographe en 1992 et 2007.

Ce niveau a considérablement baissé :

- Les compétences en orthographe des élèves de 5e en 2007 sont inférieures à celles des élèves de CM2 en 1992.

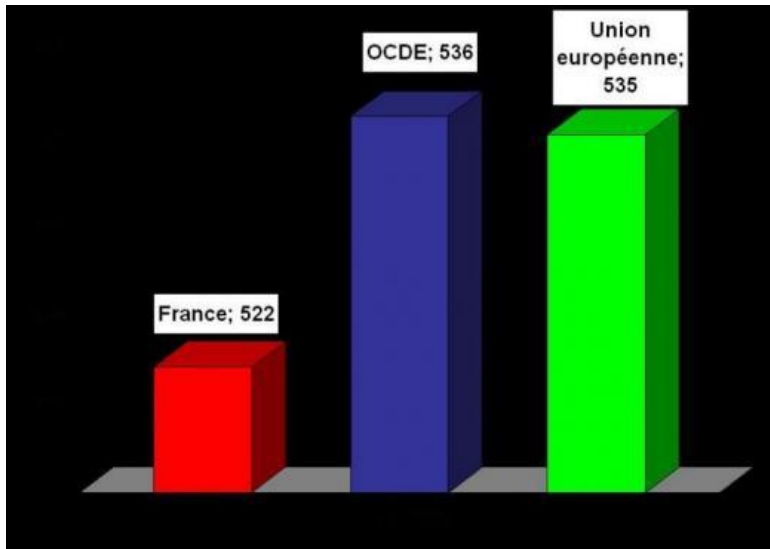
- Sur 15 compétences testées (1 : Distinction ces,ses,c'est 2 : conjugaison au présent 3 : distinction on/ont son/sont 4 : imparfait 5: s au pluriel (noms) 6 : féminin/masculin 7 :passé simple 8 : futur 9 : infinitif 10 : passé composé 11 : pluriels irréguliers 12 : participe passé 13: féminin pluriel-masculin pluriel 14: conditionnel 15 : s au pluriel (adjectifs)), **seulement 4 sont acquises par 75% des élèves de 6e en 2007. En 1992, ce nombre était de 10.**

Les auteurs se déclarent également **effarés** par le nombre de fautes d'orthographe dans les copies des candidats aux **concours des grandes écoles**.

Explications des correcteurs du baccalauréat : « Nous avons des directives pour fermer les yeux sur les fautes d'orthographe, sinon la moyenne nationale de réussite baisserait trop. »

2. Enquête PIRLS (OCDE)

L'enquête PIRLS 2006, teste les performances en lecture/écriture/compréhension des textes des enfants de 10 ans. En voici les résultats :



La France qui était 10ème en 2003 descend au 17ème rang en 2006

3. Enquête PISA

L'enquête PISA est une enquête de l'OCDE sur le niveau en mathématiques et en lecture des enfants de 15 ans.

La France obtient en 2006 un Score de 495, la moyenne étant fixée à 500.

En 2003, la France était à la 10e place pour les sciences. Elle recule cette année au 19e rang parmi les trente pays de l'OCDE. Ce décrochage se confirme aussi dans les deux autres domaines étudiés depuis 2000, la lecture et les mathématiques.

En lecture, la France a ainsi rétrogradé entre 2000 et 2006 de la 14e place à la 17e place. Même chose en mathématiques, où les Français sont passés en trois ans du 13e au 17e rang

4. Enquêtes de l'OCDE sur l'illettrisme

Selon un rapport de l'OCDE du 6 décembre 1995, 40,1% des Français de 16 à 65 ans éprouvent de grandes difficultés à lire contre 20,7% aux États-Unis, 16,6% au Canada, 14,4% en Allemagne, 10,5% aux Pays-Bas et 7,5% en Suède.

Ce rapport a été pratiquement censuré par l'Education Nationale (à l'époque dirigée par François Bayrou). Si "libération" n'avait pas publié l'info., elle serait restée confidentielle.

Depuis, la France ne participe plus à ce genre d'enquêtes.

5 Rapport du Haut Conseil de l'Éducation

Le Haut Conseil de l'Éducation compte neuf membres, désignés pour six ans par les plus hautes autorités de l'État :

- trois personnalités désignées par le Président de la République,
- deux personnalités désignées par le Président de l'Assemblée nationale,
- deux personnalités désignées par le Président du Sénat,
- deux personnalités désignées par le Président du Conseil économique et social.

Son rapport de 2006 sur le niveau des élèves de 6^e est inquiétant :

40 % des élèves de 6^e ne lisent pas correctement

25 % lisent trop lentement ou bien comprennent très mal ce qu'ils lisent faute de références culturelles suffisantes.

15 autres pour cent arrivent à déchiffrer certains mots mais ne comprennent en rien le sens des phrases qu'ils lisent.

A 17 ans, cette inaptitude à lire concerne encore 20 % des individus, selon les responsables de la journée d'appel à la défense.

6. Rapport de l'éducation nationale

L'éducation nationale a enquêté sur le niveau des élèves en **lecture, écriture, calcul**.

Une même épreuve a été proposée à des élèves de fin de CM2 en 1987 et en 2007.

Au test de lecture, **21%** des élèves échouent en **2007**, contre **10%** en **1987**.

Au test de calcul, **la moyenne générale diminue** de deux tiers d'écart type.

A la dictée, **46%** des élèves faisaient en 2007 **plus de 15 fautes** contre **26%** en 1987.

Source : Note d'information de l'éducation nationale 08-38

7. Faiblesse des étudiants à l'université

Le linguiste Michel Mathieu-Colas exprime dans "*Le Figaro*" sa stupéfaction devant le faible niveau de français des étudiants à l'université.

Voici ce que certains étudiants ont répondu à des questions de vocabulaire :

Hexagone : triangle à plusieurs côtés
Hémicycle : vélo à une roue
Polygame : qui associe plusieurs jeux
Occulter : examiner
Concis : développé
Omnipotent : qui a tous ses membres
Ephémère : éternel, etc ...

25 % des étudiants ne savent pas ce que signifie xénophobe !

Le niveau est tellement faible que beaucoup des discours des adultes sont complètement incompréhensibles pour les jeunes, ou pire, pris à contre sens.

8. Un enseignement inéquitable

D'après l'enquête PISA de 2006, les pays dans lesquels le milieu d'origine des élèves est à l'origine de la majeure partie des écarts de performances observés sont le Luxembourg, la Hongrie et la France, ainsi que la Bulgarie et le Chili.

D'après un rapport du sénat, alors que 29 % des élèves des écoles Polytechnique, ENS, HEC et ENA étaient d'origine « populaire » au début des années 1950, ils ne sont plus que 9 % quarante ans plus tard.

9. Et pourtant les moyens sont là

6,1 % du PIB de la France est consacré à l'éducation (contre 5,4% pour la moyenne de L'UE)
Le nombre d'élèves par enseignant du secondaire est de 13 en France, contre 15 en Allemagne, 20 au Canada.

Le nombre d'heures d'enseignement auquel ont droit les enfants de 7 à 14 ans est de 7500 en France contre 6848 en moyenne dans les pays de l'OCDE.

La dépense pour l'enseignement a quadruplé depuis 1980.

Des mesures d'urgence sont nécessaires.

1. Plus de proviseurs et d'adjoints

Dans la salle, un proviseur de lycée a proposé de **renforcer le personnel d'encadrement** (proviseur, directeurs d'école et leurs adjoints). En effet le nombre d'enseignants, sous la pression des syndicats a considérablement augmenté, mais par le personnel de direction.

Une directrice d'école primaire a également dénoncé la montée en puissance de l'influence de syndicats d'extrême gauche et un climat de violence entre les élèves de plus en plus pesant.

2. Des évaluations par professeurs et par établissement

Pierre-Emmanuel Bonhomme a demandé des évaluations du niveau des élèves **rendues publiques par professeur et par établissement** à la fin de chaque année scolaire, le retour des dictées et des tables de multiplication et la remise en place des écoles normales d'instituteurs. Moins de vacances scolaires et une semaine de 5 jours (lundi à vendredi) permettraient d'alléger des journées pour l'instant interminables.

Il a insisté sur le fait que ce n'était pas essentiellement un problème de discipline. Au contraire, les élèves sont systématiquement dénigrés, dévalorisés et perdent confiance en eux. Les enquêtes de l'OCDE ont montré que les élèves français étaient plus timorés (ils n'osent pas répondre aux questions des tests préférant une non réponse à un réponse fausse) que leurs homologues étrangers.

Plus de liberté doit être donné aux responsables d'établissement au niveau de la pédagogie et des horaires. Les programmes scolaires doivent être plus et moins contraignants. Quelques objectifs suffisent, ce n'est pas la peine de détailler chaque heure de cours !

Réunion de la commission des affaires culturelles, familiales de l'éducation et de la laïcité, le jeudi 26 février 2009 à 18h, présidée par Marcel Ruby

Animation :

Monsieur Marcel RUBY, Président de la Commission générale,
Madame Claude BIARD, Présidente de la sous-commission Affaires culturelles
Aude de KERROS, Artiste graveur et essayiste
Vanessa BIARD-SCHAEFFER, Représentante & Trustee de l'Institut de Sémantique générale (USA)

Monsieur RUBY salue l'assistance et communique la liste non exhaustive des personnes excusées : Bernard Morot-Gaudry, le Sénateur Michel Thiollière, Véronique Lercher, Olivier Breuille, Alain Dorison, Pierre Monzani, Claude Suquet, Michel Supéra, Monique Juy ...

Le Secrétaire général, M. Pierre-Emmanuel Bonhomme invite la **soixantaine de personnes présentes** à inscrire leur nom et coordonnées sur la liste de présence, afin de pouvoir communiquer les invitations ultérieures dans le cas où elles ne seraient pas encore inscrites à la Commission.

Monsieur le Président donne la parole à **Aude de KERROS auteur de « L'Art caché : les dissidents de l'Art contemporain » aux éditions Eyrolles.** Graveur et écrivain, elle a été conviée par la commission à présenter le fruit de ses recherches. Voici quelques éléments de son propos (tirés de l'article publié dans Le Monde le 24/12/2008) :

« New York est considéré comme la capitale de l'art depuis presque quatre décennies. New York a fait de l'art contemporain (AC) un « *financial art* », dont la valeur s'élabore grâce à un jeu entre collectionneurs tout à la fois membres des conseils d'administration des musées et des fondations, propriétaires de supports médiatiques, de maisons de vente et de galeries.

L'œuvre d'art contemporain est un produit financier haut de gamme, dont la dernière version, élaborée après l'effondrement du marché de l'art en 1990, ressemble aux produits dérivés créés au cours de ces mêmes années. Sa valeur est déterminée par un système qui recherche la sécurité avant tout. **Ce qui compte n'est pas la valeur intrinsèque, mais la solidité du réseau qui garantit le produit.**

New York a allié cette technique de fabrication de cotes à l'expression d'un dogme, élaboré dès la fin des années 1960 et arrivé à maturité à la fin des années 1990 : « Les Etats-Unis sont la maquette du monde de demain, qui doit réunir dans la paix et la prospérité toutes les cultures. » Son message : « Venez créer en Amérique, venez vous faire reconnaître, vous mêler à toutes les cultures, vous mettre en concurrence. Vous rentrerez chez vous auréolés de gloire et visibles par le monde entier ! »

(...)

La grande métamorphose de 2008 s'est ainsi caractérisée par **l'émergence de l'Asie comme lieu de création et comme marché de l'art contemporain.** Le Rapport

2008, « Marchés de l'art contemporain », publié par Art Price, constate que, sur les dix maisons de vente les plus importantes du monde, six sont chinoises, et que, sur les dix plus fortes enchères obtenues par des œuvres d'artistes nés après 1945, cinq sont celles d'artistes asiatiques.

Parallèlement, **le marché de l'art contemporain à New York s'est effondré cet automne**. Un seul Américain se place dans les cinquante premières positions pour des artistes ayant connu leur première vente aux enchères en 2008. La conséquence immédiate devrait être, faute de marché financier et de réseaux de consécration, le **départ des artistes** qui y vivent et y travaillent **vers d'autres lieux**.

(...)

De la même façon que le XIXe siècle s'est achevé par la guerre de 1914 ; la crise actuelle, planétaire, clôt le XXe siècle. Elle relativise la pertinence de l'argent en tant que mesure incontestable de la valeur des choses. La valeur financière (la cote) des œuvres d'art contemporain était jusqu'ici très artificiellement « fabriquée » par des réseaux de collectionneurs hyper-riches . On préfère de plus en plus **des artistes libres créant des œuvres destinées à des amateurs, fortunés ou non, dont la valeur se fait et se vérifie avec le temps**, aux **artistes de « réseaux »**. Retour au réel ?

En France, la crise condamne une politique, menée par un corps de fonctionnaires de la culture, les « inspecteurs de la création », qui ont consacré, trente ans durant, 60 % du budget destiné aux acquisitions d'artistes vivants à l'achat dans les galeries new-yorkaises d'œuvres d'artistes « vivant et travaillant à New York ». Ils ont conforté la place financière de New York et ruiné la place artistique de Paris, où des artistes du monde entier venaient aussi vivre et travailler. (...) ».

Suite à cet exposé de 2 heures, l'assistance a pu poser des questions et faire part de ses réflexions, ainsi celles de Monsieur Henri MAUREL, Attaché au Ministère de la Culture et membre du Parti qui s'est plaint du conformisme et de l'immobilisme de son ministère, qui ne fait que faire vivoter un « art officiel » (*la France est le seul pays au monde à avoir toujours un art d'Etat*) peu créatif.

La commission des Affaires culturelles a convenu de faire des propositions aux élus ainsi que pour le manifeste radical.

**Réunion du 8 juin 2010 présidée par Marcel Ruby et en présence de l'association
« Réformons Nos Lycées »**

Marcel Ruby a introduit la réunion et présenté la commission ;

Pierre Emmanuel Bonhomme a présenté les grandes lignes de la réforme en insistant sur le fait que cette réforme ne soulevait pratiquement pas d'opposition (ce qui est assez inouï pour une réforme de l'enseignement !)

Cette réforme va permettre de répondre aux reproches souvent faits au lycée français :

1/ Trop de redoublements :

- La réforme crée des **stages de rattrapage** pendant les petites vacances scolaires afin d'éviter les redoublements.

2/ Trop de différences de niveau entre les élèves :

- Chaque élève pourra se choisir un **tuteur**, qui l'accompagnera tout au long de sa scolarité (seconde, première, terminale) et l'aidera dans son orientation. **2 heures par semaine, en plus des cours**, sont prévues pour ce tutorat.

3/ Un enseignement trop éloigné des réalités :

- La réforme crée de nouvelles matières : **gestion** (en seconde) , **droit** (en terminale littéraire) et **informatique** (en S)

4/ Trop d'inégalités culturelles entre les élèves :

- La réforme crée un poste **d'animateur culturel** dans chaque lycée et encourage le partenariat entre lycées et établissements culturels.

5/ Un retard par rapport aux autres pays au niveau des langues :

- la réforme rend la **2^e langue obligatoire** jusqu'en première.

6/ Un enseignement éloigné du monde du travail :

- La réforme encourage les partenariats entre lycées et entreprises privées et permet aux lycées d'organiser un « forum emploi » annuel .

Pour la commission,
Pierre-Emmanuel Bonhomme (bonhommepe@yahoo.fr)

Propositions de la commission éducation pour le manifeste radical

Un système en crise

Englobant 20 % du budget de l'Etat, 6 % du PIB (contre moins de 5% en Allemagne et en Finlande), le système scolaire français est un des plus chers, des plus inégalitaires et des plus inefficaces du monde, selon toutes les enquêtes françaises et internationales (PIRLS, PISA, Rerperse ...). De plus, selon ces mêmes enquêtes, la situation empire d'année en année.

Il n'assure pas l'intégration sociale : le chômage des jeunes français de moins de 25 ans est un des plus élevés d'Europe (20 % contre 7,5 % en Allemagne). Dans les Zones d'Education Prioritaire, où ont été investis en pure perte plus de 400 millions d'euros le chômage des jeunes atteint 40 %, et les écarts de niveau scolaire s'accroissent.

Un système impossible à réformer

Comment une seule administration peut-elle prétendre gérer de manière centralisée la carrière de plus d'un million de fonctionnaires ? C'est pourtant ce que fait l'éducation nationale ! Le système est kafkaïen et bureaucratique. Les réformes successives n'ont fait que le rendre plus complexe, plus incompréhensible et plus inefficace.

De plus, le personnel de l'éducation nationale est coupé des réalités du monde professionnel. Comment peut-il aider les élèves à s'y intégrer ?

Quelles solutions ?

Toute nouvelle réforme imposée d'en haut serait inutile.

Il faut retirer à l'Etat la gestion de l'éducation et la transférer aux régions, passer à **un service public régional d'éducation**.

Il faut des établissements autonomes, sous la tutelle des régions. Ils doivent avoir plus de libertés pour recruter et se séparer de leur personnel.

Ainsi, la politique de l'éducation se ferait en fonction du contexte local, en tenant compte des réalités économiques et de l'emploi. Une saine concurrence entre les régions créerait une émulation qui améliorerait l'ensemble du système.